

"Mon corps m'appartient" (?)

L'enjeu du corps et l'apport des sciences sociales au débat bioéthique

EHESS, La Vieille Charité, 2 rue de la Charité 13002 Marseille
17 et 18 mai 2018

*Journées « dimension sexuée de la vie sociale »
organisées par Irène Théry, Laurence Hérault et Agnès Martial*

Le cinquantenaire de Mai 68 nous rappelle que la formule « Mon corps m'appartient » s'est alors imposée au sein du nouveau mouvement féministe pour exprimer le sentiment d'une aliénation persistante malgré l'égalité des droits politiques, exprimer l'aspiration des nouvelles générations de femmes à une profession autonome et à leur émancipation au sein de la sphère privée et familiale, et en particulier revendiquer la légitimité du recours à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Aujourd'hui cette formule a perdu son ancien caractère d'évidence au point que dans un récent ouvrage la philosophe catholique traditionaliste Marianne Durano place sous le titre « *Mon corps ne vous appartient pas* » (2018) son ambition de dénoncer trois apports du dernier demi-siècle comme autant d'appropriations du corps des femmes par les biotechnologies, et donc autant de formes d'aliénation qui devraient être supprimées : la contraception orale, l'IVG et la PMA avec don (en particulier pour les couples de femmes).

Cet usage quelque peu inattendu de la référence à la « propriété de soi » ne témoigne pas seulement d'une stratégie habile de communication. Il démontre que la **question du corps** – que ce soit à travers le rapport entre corps et personne, le lien entre corps et action, la relation entre propriété de soi et respect de l'autre que soi, ou encore la tension entre aspiration à l'autonomie et inscription dans un monde commun, appel aux techniques reproductives et critique de l'emprise des techno-sciences – demeure une question souvent simplifiée à outrance.

Les débats qui se déroulent aujourd'hui dans la perspective de la rénovation des lois de bioéthique témoignent de cette difficulté à « penser le corps ». Ainsi, il est fréquent que le corps soit réduit au « biologique », comme si les deux mots étaient synonymes, et que l'on puisse confondre le corps avec la nature, et l'attention au corps avec le naturalisme. A propos de la Procréation Médicalement Assistée (PMA), le discours commun ne cesse de mettre en scène l'alternative obligée entre le « parent biologique » et le « parent social »... comme si un parent cessait d'être « social » parce qu'il est aussi le géniteur de l'enfant, et comme si un donneur de gamètes était assimilable à un « parent biologique », alors même que le sens social du don d'engendrement est justement de permettre à d'autres de devenir parents.

L'objet de ces journées est de présenter des travaux qui, à distance de ces confusions et simplifications, se sont efforcés de réinvestir dans l'étude de la PMA et des débats bioéthiques, les apports majeurs de *l'anthropologie et de l'histoire du corps*, pour explorer un corps humain toujours-déjà inscrit dans un monde social, toujours investi de sens et de valeur, et donc irréductible à sa dimension physique. Par delà, loin de penser le corps comme une simple « propriété » du « moi » selon une conception dualiste de la personne (*a self and a body*) l'approche relationnelle du genre dénoue les paradoxes en mettant au centre de sa réflexion la capacité du corps non seulement de ressentir et percevoir, mais d'agir et pâtir à la manière humaine, autrement dit de mettre en oeuvre l'action dotée de sens.

On s'efforcera de montrer que les sciences sociales peuvent échapper à l'alternative du biologique et du social, mettre en perspective le conflit démocratique, et éclairer d'un jour nouveau des thématiques aussi diverses que les revendications des personnes intersexes, l'autoconservation des ovocytes, l'ouverture de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes, l'anonymisation des dons et l'accès aux origines, la gestation pour autrui.

JEUDI 17 MAI

Matin présidence Agnès Martial

9h30 - Irène Théry, **Présentation des journées**

10h - Martine Gross, sociologue, ingénieure d'étude au CNRS
Paternité gay et GPA: entre lien électif, lien affectif et lien biologique.

À partir d'une enquête de terrain menée auprès de 36 hommes gays en couple qui ont eu recours à la gestation pour autrui pour devenir père, cette communication se penchera sur l'importance accordée ou non au lien biogénétique et permettra d'explorer les représentations de la parenté et de la paternité chez ces enquêtés. Les pères gays semblent ne pas accorder d'importance au lien biogénétique pour définir leur paternité. Pourtant, un certain nombre d'entre eux a implanté des embryons de l'un et de l'autre pour se donner une chance d'avoir des jumeaux génétiquement reliés à chacun des pères. Plutôt qu'une contradiction, ceci illustre les dimensions plurielles de la paternité entre parenté génétique, élective et affective.

11h - pause

11h15 - Dominique Mehl, sociologue, directrice de recherches au CNRS
La maternité solo, entorse ou transgression ?

Une nouvelle modalité d'entrée en parenté est-elle en train d'émerger avec la croissance des maternités solo? Maternités qui sont assumées en solitaire dès la procréation et ne résultent pas, comme la monoparenté classique, d'une rupture du lien conjugal. Cette parenté sans conjugalité représente-elle un nouveau modèle parental transgressif par rapport à la norme du couple ou une entorse à cette norme imposée par le temps qui passe sans que l'enfant vienne ?

Après midi présidence Martine Gross

14h30 - Larissa Meyer, présidente de l'association Réseau Fertilité France
L'auto-conservation des gamètes : un combat pour l'autonomie de la personne

Les techniques de cryo-conservation des gamètes permettent de dissocier la conception du corps, aussi bien dans l'espace que dans le temps. Ces techniques ouvrent des perspectives dans l'organisation de la vie génésique des personnes. Elles sont strictement encadrées par l'État qui empêche les citoyens d'y recourir librement. Nos gamètes nous appartiennent-ils ou appartiennent-ils à l'État? À travers une réflexion autour de l'état actuel du droit et des pratiques, nous verrons comment ce sujet amène à réfléchir l'articulation entre les avancées de la science, l'autonomie de l'individu et l'État.

15h30 - pause

16h - Anaïs Martin, doctorante contractuelle CNE –EHESS
Chercher ses origines (ou pas) : parcours d'adultes conçu.e.s par don de sperme en Angleterre.

Selon leur date de naissance, les personnes conçues par don au Royaume-Uni sont soumises à des règles différentes sur l'accès à leurs origines et ont à disposition divers moyens d'obtenir des informations : registre national géré par la Human Fertilisation and Embryology Authority (HFEA), registres volontaires (Donor Conceived Register et Donor Sibling Link) et tests ADN privés via des sites internet de généalogie. Dans ce contexte, nous explorerons l'expérience d'adultes conçu.e.s par don de sperme concernant l'accès à leurs origines.

VENDREDI 18 MAI

Matin présidence Irène Théry

9h30 - Léa Linconstant , doctorante contractuelle IDEMEC, Aix-Marseille Université
Acquérir un statut de gynécologue et de patient ordinaire dans le cadre des parcours d'AMP en Italie : travailler sur les corps et sur les relations

La loi italienne définit l'assistance médicale à la procréation (AMP) comme un traitement thérapeutique permettant de soigner une maladie, l'infertilité. Néanmoins, les parcours d'AMP donnent à voir une forme d'association particulière entre un environnement médical et la constitution de familles alors même que la grossesse n'est pas encore survenue. En aidant les couples à avoir des enfants, les spécialistes de l'AMP participent à produire des relations de parenté, particularité qu'ils revendiquent et qui donnent, selon eux, sens à leurs pratiques. L'acquisition du statut de médecin et de patient ordinaire, sous-entendue par loi, n'est donc pas évidente et résulte d'un travail portant à la fois sur les relations et sur les corps, travail qui sera l'objet de cette communication.

10h30 - pause

11h - Hélène Malmanche, doctorante contractuelle au CESPRA, EHESS Paris
Possession, propriété, appartenance du corps dans l'enfantement avec tiers donneur

A la lumière d'exemples empiriques recueillis au cours du terrain réalisé dans le cadre de ma thèse, cette communication s'attachera à éclairer les questions d'expression de la notion d'appartenance, de possession ou encore de propriété du corps dans le rapport entretenu entre personnes, embryons, fœtus, grossesse et accouchement. Je m'intéresserai plus particulièrement à la manière dont l'usage des pronoms et adjectifs possessifs dans le discours des enquêtés peut éclairer les rôles et attentes des personnes au cours de l'enfantement, dans trois cas de recours à un tiers donneur : le don d'ovocyte, la gestation pour autrui et le don de sperme pour des couples de femmes.

Après midi présidence Laurence Hérault

14h - Margot Mottet-Caisson, masterante EHESS Marseille
« A qui appartiennent nos corps ? » points de vue sur la question intersexe

En 2008, la revue Nouvelles Questions Féministes publie un numéro intitulé « A qui appartiennent nos corps ? » Il s'agit d'une collaboration entre des personnes intersexes et des chercheuses et militantes féministes radicales. Qui sont ces personnes intersexes et sur quoi portent leurs revendications ? Font-elles consensus ou y a-t-il différents points de vue ? D'autres acteurs auraient-ils dit les choses autrement ? Quelle est la situation dix ans plus tard ?

15h- Irène Théry, sociologue, directrice d'études à l'EHESS
« La formule « mon corps m'appartient » : une analyse de sociologie des normes »

La socio-anthropologie issue de Marcel Mauss accorde une grande importance à la distinction entre les notions de « société individualiste » (rapportée à l'idéal suprême d'autonomie) et d'« idéologie individualiste » (dont la caractéristique est d'exprimer cet idéal en réduisant la société à une collection d'individus). Partant de cette distinction, on analysera deux discours contemporains célébrant la propriété de soi et de son corps : celui de la philosophe Marianne Durano dans son ouvrage « Nos corps ne vous appartiennent pas » (2018) et celui du juriste Daniel Borrillo dans son rapport « Libre disposition de soi, un droit fondamental, mon corps m'appartient » (2015).

16h30 fin des travaux

Bibliographie

GROSS M., *Choisir la paternité gay*, Eres, Toulouse, 2012

GROSS M. et MEHL D., Homopaternités et GPA, *Enfances, Familles, Générations, Printemps 2011*(14), 95-112.

MALMANCHE H. « Les blouses blanches dans la zone grise. L'exemple d'une pratique médicale de GPA, entre silence législatif et jurisprudence compréhensive » in I. COTE, J. COURDURIES, & K. LAVOIE (Eds.), *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui : expériences des personnes concernées et contextes d'action*, Presses Universitaires du Québec, 2018

MALMANCHE H., « Engendrement, enfantement, procréation », *Vocation Sage-Femme*, n° 125, mars-avril 2017.

MARTIN A., "Aux confins de la parenté : le don d'engendrement vu par les personnes qui en sont issues", *Dossier d'étude*, n°190, CNAF, 2017.

MEHL, D. *Maternités solo*, Editions Universitaires Européennes, 2016

MEHL, D. *Les lois de l'enfantement*, Presses de Sciences Po, 2011

Nouvelles questions féministes, 2008/1 volume 27, A qui appartiennent nos corps ?

RAZ M. « Médecins israéliens face au diagnostic prénatal des fœtus intersexués », *Sciences sociales et santé*, vol. 33, no. 1, 2015, pp. 5-34.

STOOP D, VAN DER VEEN F, DENEYER M, NEKKEBROECK J, TOURNAYE H. Oocyte banking for anticipated gamete exhaustion (AGE) is a preventive intervention, neither social nor nonmedical. *Reprod Biomed Online*. 2014 May, 28(5) : 548-51.

Stoop D, Cobo A, Silber S., "Fertility preservation for age-related fertility decline". *Lancet*. 2014 Oct 4;384(9950) : 1311-9.

THERY I. et LEROYER A. M. *Filiation, origines, parentalité, le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle*, O. Jacob, 2014.

THERY I., *Mariage et filiation pour tous : une métamorphose inachevée* Le Seuil, 2016.